

STAGE DE FIN D'ÉTUDES

Roxane FOTIUS-HENNEMAND



UNIVERSITÉ
LAVAL

Supervisé par Johanne BROCHU, urbaniste et professeure titulaire, École Supérieure d'Aménagement du territoire et Développement Régional (ÉSAD) de l'Université Laval

Cette étude a été soutenue par le Groupe de recherche PIRAMIDES (Partenariat interdisciplinaire de recherche-action en aménagement et en aide à la décision pour l'équité sociale), propulsé par le Fond de Recherche du Québec.

La prise en considération des dimensions environnementales dans les projets urbains

Tremplin vers un projet doctoral en aménagement du territoire, cette recherche explore l'intégration des dimensions environnementales dans les projets urbains. À travers une étude comparative de deux projets de mise en valeur des rives, la promenade Samuel-de-Champlain le long du fleuve Saint-Laurent et le parc linéaire de la rivière Saint-Charles territoire clef dans l'évolution de la ville de Québec, elle tente d'apprécier dans quelle mesure l'arrimage ville-nature dans les projets urbains peut contribuer à structurer les espaces urbains. L'analyse s'articule autour de la présentation de l'évolution du projet, présente le contexte d'insertion des projets par analyse morphologique urbanistique, avant de réaliser une brève synthèse des relations entretenues entre la nature et la ville. Les résultats nourrissent une discussion quant aux défis et enjeux liés à l'intégration des dimensions environnementales dans les projets urbains.

Cadre théorique et conceptuel

L'urbain et le naturel : Deux notions antithétiques

Selon le Robert, la nature est "tout ce qui existe dans l'univers hors de l'être humain et de son action". Pourtant, cette notion est difficile à appréhender et peut être révélée soit par la technique et l'expérimentation, soit par l'art. Ainsi, la nature est souvent perçue en opposition à la ville, suggérant que la nature commence là où la ville s'arrête.

L'étalement urbain, caractérisé par une faible densité et une utilisation extensive du sol, entraîne une perte de milieu naturel. Cette forme urbaine relevant d'un urbanisme fonctionnaliste pose des problèmes environnementaux, sociaux et économiques, contribuant à une déconnexion croissante entre les humains et la nature.

Bien que l'idée de « nature urbaine » puisse sembler paradoxale, elle est de plus en plus considérée comme essentielle pour atteindre les objectifs de développement durable. L'urbanisme durable s'impose alors comme alternative cherchant une harmonie entre ville et nature. Inscrit dans une approche écologique, cet urbanisme vise à restaurer les mécanismes essentiels qui les soutiennent.

Le projet urbain : Une approche au service de l'intégration des dimensions environnementales

Dans son ouvrage « Histoire de l'urbanisme de la Renaissance à nos jours » (2023), Gilles Novarina défend que la planification fonctionnelle rigide devrait être remplacée par une démarche plus flexible et participative, le projet urbain. La mise en œuvre du projet urbain puise dans les principes et démarches des écoles de typomorphologie italienne et française, et participe au "renouveau des démarches de planification territoriales" des années 1980.

Selon Devilliers, le projet urbain doit « répondre à la question "Quelle ville voulons-nous?". Et en même temps contribuer à la formuler ». Il aborde conjointement le « quoi faire » (intentions) et le « comment faire » (matériel), et fait dialoguer l'existant et le souhaité (Brochu, 2011). Démarche itérative, le projet urbain s'inscrit dans un « système d'intentions sur l'espace » qu'il prend part à construire : « la relation entre projet [dessin] et plan [dessin] » consiste ainsi en « un va-et-vient dialectique entre le particulier et le général » (Sokoloff, 1999). De plus, le projet urbain permet « à partir des premiers tracés [ou esquisses] d'engager de manière ouverte la discussion sur différents secteurs » (Mangin et Panerai, 1999). C'est donc une démarche qui appelle au dialogue entre les disciplines (Giraldeau, 1990). Il a ainsi sa place dans la quête de réconciliation entre ville et nature.

Dans quelle mesure l'arrimage ville-nature dans les projets urbains peut-il contribuer à structurer les espaces urbains ?

Défis et enjeux de l'arrimage ville-nature dans les projets urbains



Conception

- Le maître d'ouvrage : influence les positions et intentions à l'origine du projet

- La prise en compte des différentes échelles spatiales et temporelles : influence l'adaptabilité du projet

- La réflexion du projet dans l'interaction des différentes dimensions : conception intégrée



Planification

- Le maître d'œuvre : influence la mobilisation (quand et comment) des différentes dimensions au sein du projet

- La prise en compte du phasage : influence la flexibilité du projet et sa capacité à s'auto-bonifier

- La capacité à mettre en dialogue des expertises pour les faire raisonner : planification intégrée



Exécution

- Le financement : influence la mise en œuvre et les exigences relatives au projet

- Les contraintes législatives : influence l'importance donnée à chaque dimension en raison d'exigences variant selon le type de projet

- La limite des outils actuels de modélisation pour croiser des expertises différenciées

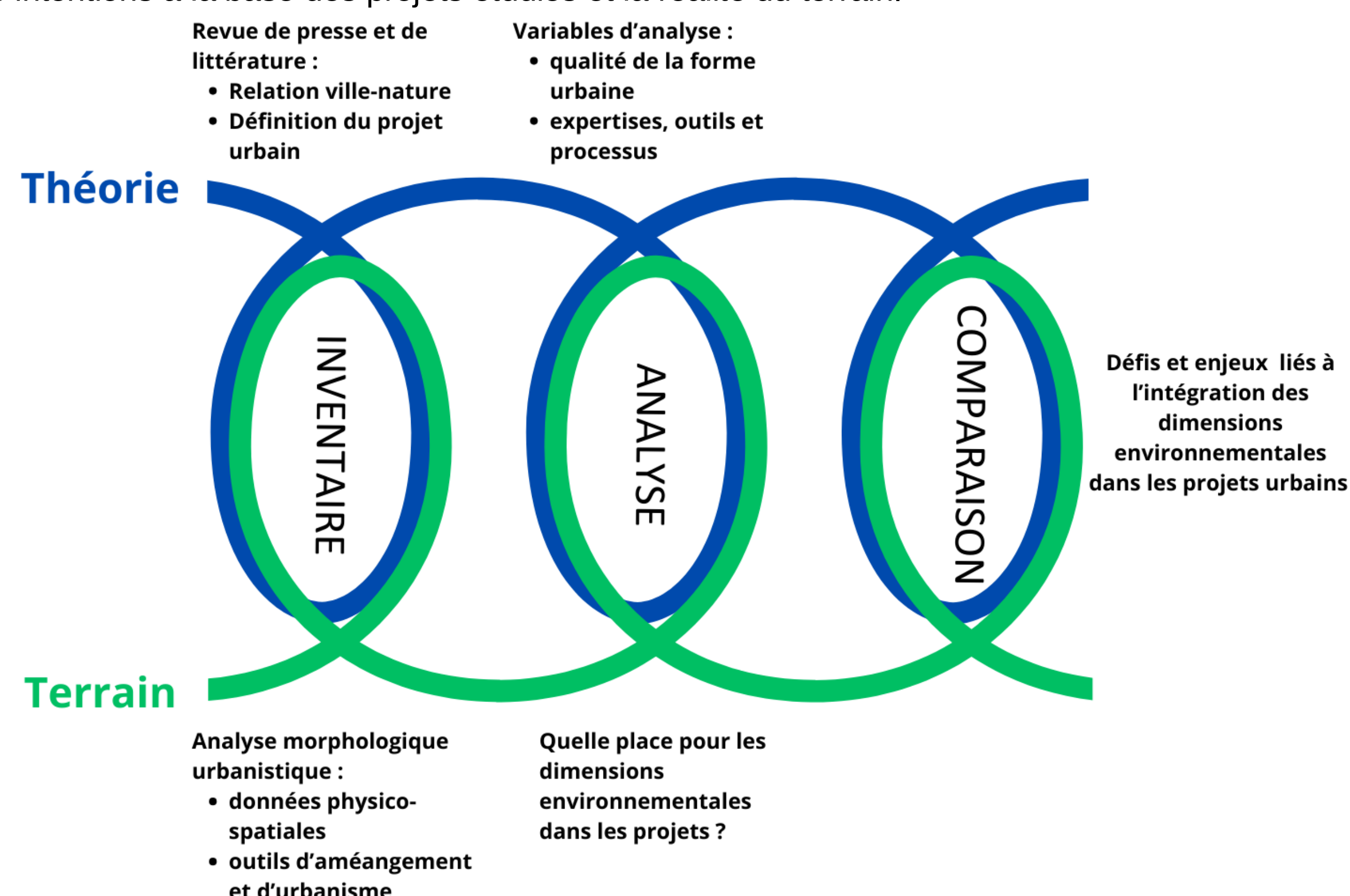
Constat :

Décalage entre désir d'arrimage et mise en œuvre du projet

Méthodologie

Une analyse comparative en trois temps

La recherche prend appui sur une approche itérative marquée par les allers-retours entre les intentions à la base des projets étudiés et la réalité du terrain.



Les cas d'étude sélectionnés pour ce travail sont deux projets de mise en valeur du territoire reconnus, situés en contexte urbain et initiés au début des années 2000 dans la mouvance du développement durable : la promenade Champlain et la renaturation de la rivière Saint-Charles.

Deux cas d'étude dans la ville de Québec

Initiés dans les années 1990, la promenade Champlain le long du fleuve Saint-Laurent (A) et le parc linéaire, incarnation de la renaturation de la rivière Saint-Charles (B), sont deux projets de mise en valeur des rives de cours d'eau d'importance à travers la requalification de zones industrielles en déprise.



La promenade Samuel De-Champlain

Porté par la Commission de la Capitale Nationale du Québec, ce projet vise à redonner l'accès au fleuve Saint-Laurent en mettant en valeur de patrimoine historique et paysager. Leg du gouvernement du Québec pour le 400ème anniversaire de Québec, il est « témoin du savoir-faire du début du XXIème siècle » selon Pierre Boucher.

La promenade permet un nouvel accès au fleuve et une valorisation du territoire par la mise en place d'un boulevard urbain longé d'un parc linéaire d'agrément, tout en tentant de faire dialoguer le haut et le bas de la falaise.

Ce projet d'architecture du paysage et de design urbain met en scène la nature pour créer un parcours ponctué de diverses ambiances, pour atténuer nuisances du boulevard pour les résidences tout en tenant compte des contraintes et risques naturels.

Le parc linéaire de la rivière Saint-Charles

Porté par la Ville de Québec et finalisé à l'occasion du 400ème anniversaire de Québec, ce projet vise à redonner ses lettres de noblesses à une rivière qui a marqué l'histoire de la ville de Québec par la création d'un parc linéaire, opportunité de restauration d'habitats naturels, tout en améliorant la qualité de vie des résidents.

Le parc linéaire s'inscrit sur un territoire stratégique proche du Vieux-Québec et connecté aux voies d'importance. C'est un territoire clef dans l'évolution de la ville de Québec et son organisation spatiale est héritée des méandres du cours d'eau.

Ce projet d'éco-ingénierie comprend la nature comme clef de voûte d'habitats de qualité pour la diversification des habitats naturels, humains et la protection des rives. Des améliorations restent encore à faire sur la continuité sédimentaire et piscicole.

Bibliographie

- Brochu, J. (2011). *La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques? Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme*. Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.
- Devilliers, C. (1994). *Le projet urbain*. Conférences de l'Arsenal. 2-907513-22-2.
- Giraldeau, F. (1990). *Notes sur le projet urbain : enjeux et méthodes*, Trames 3 (1), p 6-14.
- Mangin et Panerai (1999). *Projet Urbain*, Éditions Parenthèses. 2-86364-604-4.
- Novarina, G. (2023) *Histoire de l'urbanisme : de la Renaissance à nos jours : L'art et la raison*. Éditions Le Moniteur, Hors collection, 978-2-281-14631-8.
- Sokoloff, B. (1999). *Barcelone ou comment refaire une ville*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. 978-2-7606-1744-5.

Conclusion

L'arrimage ville-nature ne va pas de soi. Les défis et enjeux résident dans le choix des acteurs et des expertises mobilisées ainsi que le « quand » et le « comment » ils le sont, ainsi que dans la flexibilité et l'adaptabilité de la mise en œuvre du projet. Toutefois, le cadre institutionnel (lois, règlements, outils) consacre le décalage entre le désir d'arrimage et sa mise en œuvre. Ainsi, comment dépasser ce décalage et déployer le plein potentiel du projet urbain vers un arrimage ville-nature?

